

Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 13

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg*, et,
pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation. Assemblée générale de Châtel-Saint-Denis : programme, derniers avis. — Echos de la presse. — Projet d'école normale à Fribourg sous la République helvétique. — L'enseignement de la géographie de la Suisse d'après la carte fédérale (suite). — Mutualités scolaires (suite). — Enseignement de la composition (suite). — Dictionnaire géographique de la Suisse. — Bibliographies. — Correspondances. — Chronique scolaire.*

APPEL

DU

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

CHERS ASSOCIÉS ET AMIS.

Le 7 juillet prochain, la Société fribourgeoise d'éducation tiendra sa 32^{me} assemblée annuelle au chef-lieu du district de la Veveyse. Pour la 4^{me} fois Châtel-Saint-Denis aura l'honneur de donner l'hospitalité aux membres de notre Société pédagogique.

La petite cité, grâce au développement remarquable des voies de communication rapides, est enfin sortie de son isolement : elle convie tous les éducateurs de l'enfance et de la jeunesse à venir contempler la beauté ravissante de son site. Placée aux confins du canton, reliée aux contrées limitrophes par de nouvelles lignes de chemins de fer, la ville de Châtel sera, nous n'en doutons pas, le rendez-vous de tous les amis de la belle nature et de l'instruction.

Chers instituteurs, qui désirez jouir de quelques heures d'un repos bien mérité, venez à Châtel. De là, vous pourrez diriger vos pas vers nos montagnes aimées, visiter ce beau pays de Gruyère ou les rives incomparables du Léman. Accourez tous, ouvriers généreux de l'éducation populaire ; notre modeste chef-lieu vous ménage une simple, mais cordiale et chaleureuse réception !

La question qui sera débattue dans cette assemblée générale ne manque pas d'importance. Elle intéresse non seulement la jeunesse des écoles primaires et des cours de répétition, qui trouve dans la lecture un excellent moyen de se perfectionner, mais elle intéresse encore et surtout le corps enseignant, à qui incombe la tâche délicate et difficile, de communiquer à nos jeunes gens le goût des lectures sérieuses, instructives et moralisatrices. C'est pourquoi nous désirons de tout cœur que nos instituteurs et nos institutrices assistent nombreux à la séance d'études. Cette fête, chers Associés, c'est la vôtre ; venez tous à Châtel-Saint-Denis pour exprimer vos idées, retremper vos forces, serrer la main de vos anciens condisciples et entendre les paroles d'encouragement que vous adresseront ceux qui travaillent comme vous à la prospérité de nos écoles !

Venez aussi à Châtel, vénérés membres du clergé, gardiens vigilants de la morale publique et soutiens de l'instruction populaire. Venez, honorés magistrats, qui vous intéressez si fort au progrès des écoles et qui travaillez si courageusement à la prospérité de notre beau

pays ! Venez, professeurs de tous rangs, qui avez acquis une si grande expérience par une longue pratique de l'enseignement et un contact permanent avec la jeunesse studieuse ; membres dévoués de nos Commissions scolaires : pères de famille, qui connaissez les besoins du temps présents, venez tous nous apporter le précieux concours de vos lumières et de vos travaux !

Nous vous attendons aussi, chers amis du dehors, qui travaillez comme nous à cette grande œuvre de l'éducation chrétienne. Quand, autour de nous, l'impiété cause des ravages inquiétants, il est bon de se grouper nombreux pour lutter contre le mal envahissant. Amis du Valais, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, du Jura, de la Suisse allemande qui combattez sous le même drapeau pour la cause du vrai progrès, accourez à Châtel, vous y serez les bienvenus !

Tous à Châtel-Saint-Denis, le 7 juillet prochain ! Que personne ne manque à l'appel !

Au nom du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation :

Le Président, H. CURRAT. insp.

Morlon, le 14 juin 1904.



Assemblée générale de Châtel-Saint-Denis

Programme :

- A 10 h. Séance dans la grande salle de la *Croix d'Or* :
- a) Chant d'ouverture ;
 - b) Discours d'ouverture par M. Oberson, préfet de la Veveyse, président d'honneur ;
 - c) Lecture du protocole de la réunion de Broc ;
 - d) Lecture des comptes ;
 - e) Fixation du district dans lequel se tiendra la prochaine assemblée ;
 - f) Nomination du Comité ;
 - g) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude ;
 - h) Propositions individuelles ;